

Document d'aide pour préparer l'audit Vegaplan Standard CHCN, G-040 module D, G-043 et IPM

Ces documents doivent être disponible pendant l'audit en fonction des guides/standards que vous souhaitez* :

	VS CHCN	G-040D	G-043	IPM
Autorisation d'importation/exportation pour des produits non autorisées en Belgique	x	x		
Liste des produits phytosanitaires présents dans le local phyto	x	x	x	
Enregistrement des anomalies du température dans l'espace conditionné	x		x	
Enregistrement des conteneurs Danois: stocks + changements des stocks	x		x	
Attestation de contrôle / attestation d'inscription du pulvérisateur	x	x	x	x
Preuve du qualité de l'eau de lavage de l'espace de transport	x		x	
Facture de contribution du Département de l'Agriculture et de la Pêche	x	x		
Liste des points critiques du processus de la culture	x	x		x
Registre du contrôle d'entrée et sortie	x	x	x	x
Registre de monitoring de la culture	x	x		x
Rapport du contrôle de l'AFSCA	x	x		
Phytolicence	x	x	x	
Preuve de l'agrément de déposer des passeports de remplacement	x		x	
Déclaration de politique générale écrite	x		x	
Passeports phytosanitaires	x	x	x	
Liste des fournisseurs	x		x	
Etiquettes / documents d'accompagnement des engrais	x	x		
Engrais et amendements du sol provenant de déchets : - Région wallonne : document d'accompagnement (boues d'épuration), le certificat d'utilisation et le document de traçage (pour les autres matières considérées comme déchets) - Région flamande : document d'expédition + attestation de contrôle de VLACO	x	x		
Des buses anti-dérives d'au minimum 50 % (75% en Flandre)	x			x
Déclaration du propriétaire que la parcelle est exempte de souchet comestible	x			x
Analyses de sol avant la plantation concernant des nématodes	x	x		
Certificat phytosanitaire en cas d'importation des plantes hôtes des organismes nuisibles dans le EU, passeport phytosanitaire en cas de transport dans de EU	x	x	x	
Identification du producteur/grossiste	x	x	x	
Identification des parcelles et locations de production, manutention et stockage	x	x	x	

Dossier IN	x	x	x	
Dossier OUT	x	x	x	
Enregistrements de l'utilisation des PPP et engraissement	x	x	x	x
Enregistrement de la présence des organismes nuisibles	x	x		
Résultats des analyses	x	x		x
Procédure des plaintes	x	x	x	

Vous pouvez créer votre checklist personnalisé via <https://simulator.primaryproduction.be/?lang=fr>

- ⇒ Vegaplan.be
- ⇒ Check-listes & Portails
- ⇒ Check-listes

Ces personnes doivent être disponibles pendant l'audit Vegaplan Standard CHCN:

- ☐ Chef d'entreprise ou
- ☐ Responsable technique des cultures contrôlées

L'audit consiste en plusieurs parties:

- ☐ Contrôle administratif: inspection des documents et enregistrements
- ☐ Contrôle physique: inspection du site, visite des endroits de production
- ☐ Interview: questionner le chef d'entreprise, le responsable ou le personnel

Si vous avez encore des questions pratiques concernant l'audit, vous pouvez toujours contacter CERTALENT (voir coordonnées au première page).

*Ce résumé est un guide pour préparer l'audit. La liste n'est pas limitative. L'auditeur peut encore demander d'autres documents pendant l'audit. Il est possible que certains des documents mentionnés ne sont pas applicable dans votre cas spécifique.